

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS

L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION

4, rue Paradis, 4

LES MANUSCRITS NON INSERES

NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHONE ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DEPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

CONTINUATION DE LA CRISE

Le Salon Lyonnais EN 1892

C'est aujourd'hui, à 11 heures, qu'aura lieu, sous la présidence de M. le maire de Lyon, l'inauguration officielle du Salon de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts.

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 29 courant, de vouloir bien le renouveler d'urgence pour éviter un retard dans l'envoi de leur journal.

Lettre Parlementaire

Pelletan exprimait l'autre jour, avec sa vivacité narquoise, dans les couloirs de la Chambre, l'opinion de la gauche radicale, lorsqu'il disait : « Si le nouveau ministère s'orientait à gauche, même quand il ne nous conviendrait pas complètement, nous le soutiendrions avec énergie. »

Il semble de prime abord, à voir l'attitude prise par l'Élysée, que la lutte prédominera. N'y a-t-il pas, en effet, de quoi bouleverser toute logique, quand on voit que, parmi les hommes politiques appelés par le président de la République à la suite de la crise, ne figure aucun de ceux qui, à gauche, ont le plus contribué à la faire éclater ?

Nous voyons bien M. Carnot mander MM. Chaumepey (?), Gustave Rivet, Trouillot, ce dernier auteur principal de l'amendement accepté, dicté même par le président du conseil, mais nous n'avons pas entendu dire jusque-là que MM. Brisson, Clémenceau, Pichon aient été appelés. Le président de la République, en agissant ainsi, croit-il se conformer bien strictement à ses devoirs ?

ges plus âgés que le président de la République a consultés, — peut-être, il est vrai, par pure déférence et avec l'intention bien arrêtée de ne suivre en rien leurs conseils.

Certes, nous ne nous plaignons pas que M. Carnot se plaise à recueillir les avis des « leaders » des diverses fractions du parti républicain, mais à une condition toutefois, c'est qu'il ne néglige pas, volontairement, l'une des plus importantes de ces fractions, la gauche radicale. Il y a là des hommes de grand talent, des esprits dont l'unique visée est le bien du peuple par le progrès.

Hélas ! il est assez triste de constater que les hommes à tendances progressistes soient ainsi non seulement tenus en suspicion, mais encore mis systématiquement de côté. L'expérience ne nous a-t-elle donc pas suffisamment appris qu'un passage au pouvoir, si court soit-il, est pour les opinions un excellent décolorant. Au contact des honneurs, n'avons-nous pas vu le rouge vif pâlir rapidement ?

Qu'attendre alors, pour l'accomplissement des réformes, de politiciens qui, tels que beaucoup de membres du centre gauche et même du centre, seraient plutôt disposés à rétrograder ? En face de cette situation la sagesse indique qu'il serait prudent, pour l'avenir de la République, de transporter plus à gauche le centre de gravité de la politique actuelle. Pourquoi s'appuyer sur les droitières, toujours prêts à la guerre, malgré leurs apparences conciliatrices, quand il serait si facile, en s'appuyant sur la gauche, d'obtenir une complète stabilité ministérielle ?

En réalité, le pays n'en voudra à personne de cette acalmie ; mais, quand le moment en sera venu, ce sera à lui de décider s'il entend maintenir le statu quo, le piétinement, ou s'il veut au contraire accélérer la marche en avant. L'heure des élections prochaines sonnera le grand combat entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau, entre le cléricalisme et le laïcisme ; car il ne faut pas le dissimuler, la campagne épiscopale a créé partout une telle confusion, qu'à la Chambre, beaucoup d'esprits, même clairvoyants, hostiles au début au cléricalisme, s'en tiennent, maintenant, à un égard, à une attitude au moins indifférente, sinon favorable.

On blâme un peu de tous les côtés, l'indécision de la présidence ; une fois encore, il y a là un reflet de l'état d'esprit du monde politique. M. Carnot a fait appeler M. de Freycinet pour lui confier la mission de former un ministère. Pense-t-il donc que la Chambre puisse accueillir à bras ouverts un ministère ayant pour président, l'homme qui a été le plus atteint par le vote de

cent oreilles, toujours ouverts pour sa cause. D'ailleurs, il payait largement cet espionnage, dont il retirait grand profit. Sangarre, autrefois compromise dans une très grave affaire, avait été sauvée par l'officier russe. Elle n'avait point oublié ce qu'elle lui devait et s'était donnée à lui, corps et âme. Ivan Ogareff, entré dans la voie de la trahison, avait compris quel parti il pouvait tirer de cette femme. Un instinct inexplicable, plus impérieux encore que celui de la reconnaissance, l'avait poussée à se faire l'esclave du traître, auquel elle était attachée depuis les premiers temps de son exil en Sibérie. Confidente et complice, Sangarre, sans patrie, sans famille, s'était plu à mettre sa vie vagabonde au service des envahisseurs qu'Ivan Ogareff allait jeter sur la Sibérie. A la prodigieuse astuce naturelle à sa race, elle joignait une énergie farouche, qui ne connaissait ni le pardon, ni la pitié. C'était une sauvage, digne de partager le wigwam d'un Apache ou de la hutte d'un Andaman.

Depuis son arrivée à Omsk, où elle l'avait rejoint avec ses tziganes, Sangarre n'avait plus quitté Ivan Ogareff. La circonstance qui avait mis en présence Michel et Marfa Strogoff lui était connue. Les craintes d'Ivan Ogareff, relatives au passage d'un courrier du czar, elle les savait et les partageait. Marfa Strogoff prisonnière, elle eût été femme à la torture avec tout le raffinement d'une Peau-Rouge, afin de lui arracher son secret. Mais l'heure n'était pas venue à laquelle Ivan Ogareff voulait faire

parler la vieille Sibérienne. Sangarre devait attendre, et elle attendait, sans perdre des yeux celle qu'elle espionnait à son insu, guettant ses moindres gestes, ses moindres paroles, l'observant jour et nuit, cherchant à entendre ce mot de « fils » s'échapper de sa bouche, mais déjouée jusqu'alors par l'inaltérable impassibilité de Marfa Strogoff. Cependant, au premier éclat des fanfares, le grand maître de l'artillerie tartare et le chef des écuries de l'émir, suivis d'une brillante escorte de cavaliers usbeks, s'étaient portés au front du camp afin de recevoir Ivan Ogareff. Lorsqu'ils furent arrivés en sa présence, ils lui rendirent les plus grands honneurs et l'invitèrent à les accompagner à la tente de Féofar-Khan. Ivan Ogareff, imperturbable comme tous les jours, répondit froidement aux déférences des hauts fonctionnaires envoyés à sa rencontre. Il était très simplement vêtu, mais, par une sorte de bravade impudente, il portait encore un costume d'officier russe. Au moment où il rendait la main à son cheval pour franchir l'enceinte du camp, Sangarre, passant entre les cavaliers de l'escorte, s'approcha de lui et de sa femme immobile. — Rien ? demanda Ivan Ogareff. — Rien. — Sois patiente. — L'heure approche-t-elle ou tu forcera la vieille à parler ? — Elle approche, Sangarre. — Quand la vieille femme parlera-t-elle ? — Lorsque nous serons à Tomsk. — Et nous y serons ?...

vendredi ? Que M. de Freycinet reste à la guerre, nous y applaudissons, c'est un homme de grande valeur, mais qu'il se contente de ces importantes et délicates fonctions. D'ailleurs, il a compris, puisqu'il a refusé la mission qu'avait voulu lui confier M. Carnot. H. D.

LA POLITIQUE

Enfin, s'il faut en croire la dépêche de quatre heures, que l'on trouvera plus loin et d'après laquelle nous sommes obligés d'écrire, nous avons un nouveau ministre.

Le télégraphe nous apportera quelques modifications de détail. Mais les décisions de la dernière heure ne sauraient modifier le caractère général de la liste. En somme, c'est, comme dit le proverbe, bonnet blanc et blanc bonnet.

M. de Freycinet reste à la guerre, M. Ribot aux affaires étrangères, M. Constans à l'intérieur, M. Jules Roche à l'agriculture, M. Etienne au sous-secrétariat des Colonies.

Quant à M. Rouvier, qui devient président du conseil en restant ministre des finances, son cas est à examiner. Il s'est montré bon financier et c'est pour cela qu'on le laisse au ministère des finances, mais était-ce bien le président du conseil indiqué ?

Il est certain concours que le président d'un ministère républicain ne peut accepter, d'autres qu'un ministre des finances peut solliciter. M. Rouvier a prévenu plusieurs catastrophes financières, il s'efforcera de conjurer dans l'avenir ce que nous appellerons les tempêtes d'argent, mais les cléricaux et les modérés, les centres étant d'assez forts détenteurs de numéraire, le ministre des finances n'aura-t-il pas quelquefois le devoir de les ménager alors que sa qualité de président d'un nouveau conseil lui commande de gouverner plus à gauche que le précédent ?

M. Rouvier ne court-il pas ainsi le risque de sombrer, tout comme M. de Freycinet, lorsque la question des associations fatalement liée à la question religieuse, se posera de nouveau. Blanc bonnet, bonnet blanc. Blanc bonnet, bonnet blanc, pour l'instruction publique confiée à M. Burdeau, un universitaire éminent, qui succède à un éminent universitaire ; le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon à la satisfaction d'être représenté dans le nouveau cabinet, voilà tout.

MM. Raynal, Félix Faure et Loubet étaient ministres, ils sont ministres. Mais de ce replaçage, qu'adviendra-t-il ? Irrévocablement, et à bref délai, une nouvelle crise.

Nous voulons cependant être optimistes : nous constatons que les ministres spéciaux restent à leurs postes, que M. de Freycinet, par exemple, a eu assez de patriotisme pour se contenter de l'œuvre de la défense nationale après avoir eu le gouvernement en mains. Nous augurons bien de cette fixité de certains ministres dans leurs départements spéciaux, mais tout cela ne nous donne pas une politique nouvelle, une politique qui réponde aux aspirations du pays indiquées, un peu vaguement, il faut en convenir, par la Chambre.

On ne voyait ces jours derniers qu'une issue à la situation : la dissolution ; une autre issue s'ouvre maintenant : un premier ministre sans portefeuille, n'empêchant pas, sans chute, ses collègues de continuer l'œuvre entreprise. Vous verrez que lors de la prochaine crise, on arrivera à envisager cette éventualité. JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES PAR SERVICE SPECIAL

LE MINISTÈRE

Paris, 24 février.

Un Ministère Rouvier

M. Rouvier n'a pu sortir ce matin. Il a reçu M. Constans et M. Develle, qui sont venus s'entretenir avec lui. A deux heures, il s'est rendu à l'Élysée pour répondre à l'appel de M. Carnot et il lui a donné une réponse affirmative.

Dans la conversation, il s'est enquis de la manière dont M. Carnot envisage l'éventualité d'une dissolution et jusqu'à quelle limite il serait prêt à aller si cette éventualité venait à être agitée dans les conseils du gouvernement.

Après sa conférence avec M. Carnot, M. Rouvier s'est rendu au ministère de guerre. M. de Freycinet, ainsi que nous l'avons dit hier, a fait seulement remarquer qu'il entend rester en dehors de la politique générale que suivra le prochain ministère pour se consacrer tout entier et exclusivement à la direction de son département ministériel.

En sortant du ministère de la guerre, M. Rouvier est rentré directement au ministère des finances et a invité par lettre à se rendre auprès de lui les autres personnages politiques dont il se propose de réclamer le concours, s'excusant sur ce que ses forces ne sont pas encore assez rétablies pour lui permettre d'aller lui-même les trouver. Il s'est adressé en premier lieu à M. Bourgeois et a tenté une dernière fois de vaincre ses résistances.

M. Bourgeois a exprimé le regret de ne pouvoir entrer dans la combinaison projetée. Il considère que l'élément radical sera trop effacé dans le nouveau cabinet pour qu'il puisse y avoir sa place.

M. Rouvier a vu ensuite M. Ribot, lequel ayant donné sa promesse à M. Carnot de ne pas abandonner le portefeuille des affaires étrangères, n'a pu qu'accepter l'offre de M. Rouvier.

M. Constans avait donné dès hier son consentement à M. Rouvier ; non seulement il gardera la direction du ministère de l'intérieur, mais il recevra les cultes, qui seront détachés du ministère de la justice pour rentrer à l'intérieur.

Le portefeuille de l'instruction publique vient d'être offert à M. Burdeau, celui de la marine à M. Raynal, celui des travaux publics à M. Félix Faure. Tous les trois ont accepté.

On assure que les idées de M. Rouvier ne sont pas définitivement arrêtées, en ce qui concerne le futur titulaire du ministère de la justice. On songe à M. Loubet ou à M. Ricard. M. Develle, qui a prêté ses bons offices à M. Rouvier, veut, pour marquer son désintéressement, rester à l'agriculture. M. Rouvier aurait voulu le voir passer à la justice.

Il n'y a encore rien de décidé en ce qui concerne le commerce, mais on croit que M. Jules Roche y restera. M. Etienne conserverait également le sous-secrétariat des colonies.

Les nouveaux Ministres

Ainsi que nous l'annoncions hier, M. Rouvier a été chargé de constituer le nouveau ministère. M. Develle qui avait commencé en son nom les démarches auprès des divers personnages politiques susceptibles d'en-

trer dans le nouveau cabinet, a continué pendant toute la matinée d'aujourd'hui, sondant les uns, encourageant les autres, réchauffant le zèle des indécis.

Enfin, vers quatre heures, il a pu présenter à M. Rouvier, puis à M. Carnot, la liste suivante que l'on peut considérer comme à peu près définitive :

- Présidence du conseil et finances, M. Rouvier ; Guerre, M. de Freycinet ; Affaires étrangères, M. Ribot ; Intérieur et cultes, M. Constans ; Instruction publique et beaux-arts, M. Burdeau ; Marine, M. Raynal ; Travaux publics, M. Félix Faure ; Commerce, M. Jules Roche ; Agriculture, M. Develle ; Justice, M. Loubet ; Colonies, M. Etienne.

Les Déclarations du Ministère

On assure que le nouveau cabinet, soit dans son message, soit en répondant à l'interpellation qui lui sera adressée, démontrera que les négociations avec Rome dont il a été tant question ces derniers jours n'ont nullement le caractère que plusieurs journaux s'efforcent de leur donner.

Il prouvera avec documents qu'il n'a jamais abandonné la défense des droits de l'Etat et du pouvoir civil. Cette démonstration, assure-t-on, ne laissera place à aucun doute.

D'autre part, le cabinet démontrera que le ministère précédent a rétabli, en ce qui concerne les congrégations, la situation qui existait aussitôt après l'exécution des décrets, alors que les cabinets qui l'avaient précédé, même les cabinets radicaux, les avaient laissés peu à peu se rouvrir, se réinstaller et de nouveau fonctionner.

Il établira encore qu'il a cité M. Gouthou-Soulard devant les tribunaux, alors que ses prédécesseurs, même les plus avancés, avaient laissé sans réponse les provocations de M. Trégaro.

Enfin, il rappellera qu'il a obtenu du Vatican la suppression des catéchismes électoraux à l'égard desquels les ministres antérieurs n'avaient pris aucune mesure.

M. de Freycinet

On annonce à la fin de la journée qu'après l'entretien avec M. Bourgeois, et en présence de l'accueil fait par les radicaux à la combinaison dont nous avons parlé, M. de Freycinet aurait demandé à réfléchir et qu'il ne donnera son adhésion définitive que si M. Rouvier réussit à faire un cabinet de concentration, c'est-à-dire dans lequel les progressistes, à défaut de l'extrême gauche, seront représentés. Les radicaux sont en effet furieux et déclarent hautement qu'ils combattraient de toutes leurs forces un ministère plus modéré que le dernier.

Un Démenti

Plusieurs journaux du matin ont annoncé que M. de Rothschild aurait été reçu hier par le président de la République et aurait insisté auprès de lui pour qu'il chargeât M. Rouvier de former un nouveau cabinet. Nous sommes autorisés à dire que cette assertion est absolument inexacte.

Lire dans nos dépêches de la dernière heure, à la 3<sup>e</sup> page, les renseignements les plus complets sur la CRISE MINISTÉRIELLE.

LE SALON LYONNAIS DE 1892

Ainsi que j'en ai, depuis plusieurs années, pris l'habitude, je vais rapidement faire passer mes lecteurs devant tous les tableaux qui, dans une première et sommaire visite, m'ont paru présenter quelque intérêt. Nous reviendrons ensuite plus tard et à notre aise, soit sur les toiles qui nous auront paru mériter une seconde visite, soit sur celles que j'aurais par hasard oubliées. Dame, dans une collection d'un millier de tableaux — pas tous intéressants, il s'en faut de beaucoup — et dont à peine on peut parfois déchiffrer la signature (attendu qu'hier il n'y avait, naturellement, ni catalogue ni numéros d'ordre) — on peut laisser passer quelques œuvres dont le petit format s'accompagne de beaucoup de mérite ; — j'en demande d'avance pardon à ceux que j'aurais ainsi mis bien involontairement de côté.

VUE D'ENSEMBLE

Tout d'abord, après une rapide promenade dans les quatre salles de l'exposition, on éprouve un certain sentiment de stupefaction : il n'y a là plus d'étrangers, — tout au moins si peu que les rares exceptions semblent placées là exprès pour faire remarquer en son effet il y a abstention complète — de Parisiens surtout. Déjà, l'année dernière, et en y avait moins que l'année précédente. Mais encore en comptait-on quelques-uns. Cette fois, c'est fini, — à part quelques œuvres de marchands de tableaux ou quelques toiles « d'amis de la maison », comme Beauverrier, Bail, Thurner, qui sont, pour ainsi dire, des Lyonnais par les relations et la camaraderie, — c'est l'absence totale.

Nous aurait-on mis en quarantaine ? Ce serait bien fâcheux, attendu que nous jeunes peintres et peintresses ne sont pas sans avoir un vrai besoin de l'enseignement et du coup de force que leur donnent en même temps la comparaison des œuvres des maîtres de Paris et celle de leurs chefs-d'œuvre lyonnais.

Eh bien, le fait vrai est encore plus fâcheux que celui que je viens de supposer. C'est la Société des peintres lyonnais qui s'est mise elle-même en quarantaine — et qui, pour imiter sans doute la Chambre des députés, vient de faire elle aussi une révolution protectionniste et de dresser une barrière de la Chine entre la peinture lyonnaise et celle des autres pays.

Pour cela, on a commencé par supprimer le correspondant de la société à Paris, qui était, si je m'en souviens bien, M. Marius Roy. De cette façon, plus de trait d'union entre les ateliers de Paris et ceux de Lyon. Personne ne va plus solliciter chez les maîtres de la peinture qui sera le clou du salon et qui lui donnera son allure vraiment artistique. Or comme, d'autre part, ce tableau saillant, ce clou n'est jamais acheté, vous n'attendez pas, n'est-il pas vrai, que les Le Febvre, les Bonnat, les Roll et tutti quanti se précipitent au chemin de fer pour expédier leurs tableaux à cette exposition de Lyon, d'où ils reviennent invariablement Gros-Jean comme devant. — Voilà donc tous les maîtres qui avaient la bonté de confier quelques belles toiles au correspondant de la société — et qui, désormais, ne s'occupent pas plus de notre exposition que si elle n'existait pas, — et d'une.

Ensuite, pour se débarrasser tout aussi sûrement des jeunes, de ceux qui auraient pu, quand même, avoir envie d'envoyer un ou deux tableaux, on a pris une mesure aussi inédite que géniale.

Autrefois, tout exposant était appelé à voter pour la composition du jury. C'est bien naturel qu'un monsieur qui envoie ses tableaux ait le droit, — comme tous les autres exposants, — de donner son avis sur le choix des peintres qui examineront ses œuvres et sur ceux qu'il voudrait voir recevoir ou refuseront les tableaux ; c'est le suffrage universel appliqué aux beaux arts. Eh bien, il fallait que cette Société lyonnaise, qui venait de rééditer le protectionnisme en matière de peinture, rééditât aussi le suffrage censitaire. Cette année on a dé-

Feuilleton de l'ECHO DE LYON 25 février

MICHEL STROGOFF

Par JULES VERNE

DE MOSCOU A IRKOUTSK

DEUXIÈME PARTIE

Sangarre était là. Cette sauvage espionne, âme damnée d'Ivan Ogareff, ne quittait pas son maître. On les a vus, tous deux, préparant leurs machinations, en Russie même, dans le gouvernement de Nijni-Novgorod. Après la traversée de l'Oural, ils s'étaient séparés pour quelques jours seulement. Ivan Ogareff avait rapidement gagné Ichim, tandis que Sangarre et sa troupe se dirigeaient sur Omsk par le sud de la province. On comprendra facilement quelle aide cette femme apportait à Ivan Ogareff. Par ses bohémienneries, elle pénétrait en tout lieu, entendait et rapportait tout. Ivan Ogareff était tenu au courant de ce qui se faisait jusque dans le cœur des provinces envahies. C'étaient cent yeux,

cent oreilles, toujours ouverts pour sa cause. D'ailleurs, il payait largement cet espionnage, dont il retirait grand profit. Sangarre, autrefois compromise dans une très grave affaire, avait été sauvée par l'officier russe. Elle n'avait point oublié ce qu'elle lui devait et s'était donnée à lui, corps et âme. Ivan Ogareff, entré dans la voie de la trahison, avait compris quel parti il pouvait tirer de cette femme. Un instinct inexplicable, plus impérieux encore que celui de la reconnaissance, l'avait poussée à se faire l'esclave du traître, auquel elle était attachée depuis les premiers temps de son exil en Sibérie. Confidente et complice, Sangarre, sans patrie, sans famille, s'était plu à mettre sa vie vagabonde au service des envahisseurs qu'Ivan Ogareff allait jeter sur la Sibérie. A la prodigieuse astuce naturelle à sa race, elle joignait une énergie farouche, qui ne connaissait ni le pardon, ni la pitié. C'était une sauvage, digne de partager le wigwam d'un Apache ou de la hutte d'un Andaman. Depuis son arrivée à Omsk, où elle l'avait rejoint avec ses tziganes, Sangarre n'avait plus quitté Ivan Ogareff. La circonstance qui avait mis en présence Michel et Marfa Strogoff lui était connue. Les craintes d'Ivan Ogareff, relatives au passage d'un courrier du czar, elle les savait et les partageait. Marfa Strogoff prisonnière, elle eût été femme à la torture avec tout le raffinement d'une Peau-Rouge, afin de lui arracher son secret. Mais l'heure n'était pas venue à laquelle Ivan Ogareff voulait faire

parler la vieille Sibérienne. Sangarre devait attendre, et elle attendait, sans perdre des yeux celle qu'elle espionnait à son insu, guettant ses moindres gestes, ses moindres paroles, l'observant jour et nuit, cherchant à entendre ce mot de « fils » s'échapper de sa bouche, mais déjouée jusqu'alors par l'inaltérable impassibilité de Marfa Strogoff. Cependant, au premier éclat des fanfares, le grand maître de l'artillerie tartare et le chef des écuries de l'émir, suivis d'une brillante escorte de cavaliers usbeks, s'étaient portés au front du camp afin de recevoir Ivan Ogareff. Lorsqu'ils furent arrivés en sa présence, ils lui rendirent les plus grands honneurs et l'invitèrent à les accompagner à la tente de Féofar-Khan. Ivan Ogareff, imperturbable comme tous les jours, répondit froidement aux déférences des hauts fonctionnaires envoyés à sa rencontre. Il était très simplement vêtu, mais, par une sorte de bravade impudente, il portait encore un costume d'officier russe. Au moment où il rendait la main à son cheval pour franchir l'enceinte du camp, Sangarre, passant entre les cavaliers de l'escorte, s'approcha de lui et de sa femme immobile. — Rien ? demanda Ivan Ogareff. — Rien. — Sois patiente. — L'heure approche-t-elle ou tu forcera la vieille à parler ? — Elle approche, Sangarre. — Quand la vieille femme parlera-t-elle ? — Lorsque nous serons à Tomsk. — Et nous y serons ?...

Dans trois jours. Les grands yeux noirs de Sangarre jetèrent un éclat extraordinaire et elle se retira d'un pas tranquille. Ivan Ogareff pressa les flancs de son cheval et, suivi de son état-major d'officiers tartares, il se dirigea vers la tente de l'émir. Féofar-Khan attendait son lieutenant. Le conseil, composé du porteur du sceau royal, du khodja et de quelques hauts fonctionnaires, avait pris place sous la tente. Ivan Ogareff descendit de cheval, entra, et se trouva devant l'émir. Féofar-Khan était un homme de quarante ans, haut de stature, le visage assez pâle, les yeux méchants, la physionomie farouche. Une barbe noire, étagée par petits rouleaux, descendait sur sa poitrine. Avec son costume de guerre, cote à mailles d'or et d'argent, baudrier étincelant de pierres précieuses, fourreau de sabre couché comme un yatagan et serti de gemmes éblouissantes, bottes ergotées d'un éperon d'or, casque orné d'une aigrette de diamants jetant mille feux, Féofar offrait au regard l'aspect plutôt étrange qu'imposant d'un Sardanapale tartare, souverain indécouvert qui dispose à son gré de la vie et de la fortune de ses sujets, dont la puissance est sans limites et auquel, par privilège spécial, on donne, à Boukhara, la qualification d'émir. Au moment où Ivan Ogareff parut, les grands dignitaires demeurèrent assis sur leurs coussins festonnés d'or ; mais Féofar se leva d'un riche divan qui occupait le fond de la tente, dont le sol dis-

paraissait sans l'épaisse moquette d'un tapis boukharien. L'émir s'approcha d'Ivan Ogareff et lui donna un baiser, à la signification duquel il n'y avait pas à se méprendre. Ce baiser faisait du lieutenant le chef du conseil et le plaçait temporairement au-dessus du khodja. Puis, Féofar, s'adressant à Ivan Ogareff. « Je n'ai point à t'interroger, dit-il, parle, Ivan. Tu ne trouveras ici que des oreilles bien disposées à t'entendre. — Takhsir (1), répondit Ivan Ogareff, voici ce que j'ai à te faire connaître. Ivan Ogareff s'exprimait en tartare, et donnait à ses phrases la tournure emphatique qui distingue le langage des Orientaux. Takhsir, le temps n'est pas aux inutiles paroles. Ce que j'ai fait, à la tête de tes troupes, tu le sais. Les lignes de l'Ichim et de l'Irtyche sont maintenant en notre pouvoir, et les cavaliers turcomans peuvent baigner leurs chevaux dans leurs eaux devenues tartares. Les hordes kirghises se sont soulevées à la voix de Féofar-Khan, et la principale route sibérienne l'appartient depuis Ichim jusqu'à Tomsk. Tu peux donc pousser tes colonnes aussi bien vers l'orient où le soleil se lève que vers l'occident où il se couche. — Et si je marche avec le soleil ? demanda l'émir, qui écoutait sans que son visage trahit aucune de ses pensées. — Marche avec le soleil, répondit Ivan Ogareff, c'est te jeter vers l'Europe, (1) C'est l'équivalent du nom de « Sire », qui est donné aux sultans de Boukhara.

c'est conquérir rapidement les provinces sibériennes de Tobolsk jusqu'aux montagnes de l'Oural. — Et si je vais au devant de ce flambeau du ciel ? — C'est soumettre à la domination tartare, avec Irkoutsk, les plus riches contrées de l'Asie centrale. — Mais, les armées du sultan de Pétersbourg ? dit Féofar-Khan, en désignant par ce titre bizarre l'empereur de Russie. — Tu n'as rien à en craindre, ni au levant ni au couchant, répondit Ivan Ogareff. L'invasion a été soudaine, et, avant que l'armée russe ait pu se secourir, Irkoutsk ou Tobolsk seront tombées en ton pouvoir. Les troupes du czar ont été écrasées à Kolyvan, comme elles le seront partout où les tiens lutteront contre ces soldats insensés de l'Occident. — Et quel avis t'inspire ton dévouement à la cause tartare ? demanda l'émir, après quelques instants de silence. — Mon avis, répondit vivement Ivan Ogareff, c'est de marcher au-devant du soleil ! C'est de donner l'herbe des steppes orientales à dévorer aux chevaux turcomans ! C'est de prendre Irkoutsk, la capitale des provinces de l'est, et, avec elle, l'otage dont la possession vaut une contrée. Il faut que, à défaut du czar, le grand-duc son frère tombe entre tes mains. — Il sera fait ainsi, Ivan, répondit Féofar. (La suite à demain).

cidés (il paraît que toutes ces résolutions se prennent au café Chanel), que seuls les membres de la Société auraient droit de vote. Pour être membre de la Société, il faut verser une certaine somme. Voilà les étrangers qui, pour participer à la nomination du jury, sont maintenant obligés de payer une annuité ! — Ils ont tout envoyé promettre, et les partisans d'une exposition purement lyonnaise peuvent aujourd'hui être tout à la joie : il n'y a pas de danger désormais qu'on fasse de comparaison entre leurs produits et ceux du dehors. La muraille de la Chine sévère, haute comme la plus haute bâtisse de la Croix-Rouge, — Et nous pouvons confier nos petits plats d'épaves en famille. Personne que nous n'y mettra le nez.

Donc, nous sommes entre lyonnais — et entre lyonnaises. Car c'est extraordinaire, c'est fantastique, c'est d'extraordinaire, que l'on voit maintenant de la peinture et qui ont osé la montrer. Autrement dit, le plaisir de certaines exhibitions. Maintenant, on ne recule plus devant aucune énormité. Toutes ces demoiselles excellentes et renommées généralement leurs parents sont mieux partagés sur le rapport de la fortune qu'elles-mêmes sous celui du talent — toutes sont sociétaires, — toutes votent. Le jury, à Lyon, est fait par les demoiselles. Aussi se compose-t-il tout d'abord des professeurs des dites demoiselles. — Le professeur, ainsi nommé, aura ensuite pour mission de faire bien placer les travaux d'art de ses élèves. C'est un prêt pour un rendu, un échange de bons procédés — il n'y a que le Salon, — sa composition — et surtout son niveau — qui diffèrent lamentablement de ce que l'on voit ailleurs. C'est à dire que je me vois obligé de qualifier de cercle vicieux ce qui, pendant qu'on prend peine pour placer à la cimaise les petites productions de ces demoiselles, on fait grise mine à tout ce qui est indépendant, à tout ce qui ne sort pas de l'association des ateliers réunis, — à tout ce qui manifeste quelque velléité de hardiesse, de sincérité — surtout à tout ce qui semble promettre un talent qui deviendrait plus tard un danger... pour messieurs les professeurs et pour le placement de leurs produits personnels.

La société a publié l'autre jour une note disant à peu près ceci : « Débarrés par le nombre, nous avons dû ne pas placer une grande quantité de tableaux acceptés, — nous n'avons pas pu faire mieux. » — Mais je vous demande pardon ! Pendant ma première visite au Salon, j'ai vu — combien admirablement placés — des tableaux... que dis-je des douzaines... des grosses de petites et grandes machines... auxquelles l'art était aussi étranger que l'attrait. Si pour laisser accroché tel ou tel tableau que je vous citerai à l'occasion, vous avez refusé d'importe quelle oeuvre même médiocre, — je vous assure que vous êtes absolument sans excuse.

Et cependant je voyais tout à l'heure, exposé à une vitrine de plain magasin. Prévieux un grand paysage de l'ancien vigneron, de solidité, — une oeuvre qui n'est certes pas du premier venu et qui affirme une juste talent, un talent qui voit grand, large, — et vital. Ce tableau est signé Perrier. Il n'a pas eu l'honneur d'être accroché sur les murailles du salon où se rassemblent les oeuvres de M. ou de Mme... — Non, je ne vous pas citer de nom... A quoi bon ? C'est le lecteur qui remplacera lui-même ces points de suspension par des indications plus précises. Tout cela n'est pas pour nous conduire à la constatation d'un brillant salon. Autant dire franchement et tout de suite que jamais je ne l'ai trouvé — malgré sa pléthore de toiles, aussi vide, aussi dénué d'intérêt, aussi pauvre d'oeuvres de quelque importance. On le verra bien d'ailleurs quand il s'agira d'attribuer ce fameux prix du Salon qui risque de plus en plus de devenir tout simplement un prix d'ancienneté et de bonne conduite. Ceci dit — quitte à y revenir — passons tout de suite à la visite sommaire de ces quatre salons que nous allons parcourir en prenant invariablement par la droite et en commençant par la salle d'entrée.

PREMIER SALON. — A L'ENTRÉE

Glénat. — Un casseur de pierres. L'artiste ne craint pas qu'on lui reproche d'avoir copié celui de Courbet. Le sien a un type rubicond qui rappelle plutôt l'immortel Gaudio que les Frances-Pitot's peints par le maître d'Ornans. Dessin trop peu fondé pour justifier cette grandeur de toile. Ferris rouge et vert, aussi dans ce genre qui devrait se rappeler que les gros morceaux sont difficiles à digérer.

Dauvergne. — Un joli paysage exécuté dans une tonalité grisâtre très harmonieuse. Avec cela, des vertes bien francs, ciel orange fait excellentement. Une jeune fille que j'avais déjà remarquée l'an dernier est en progrès sur elle-même.

Kitty Fornier. — Une jeune fille de profil qui respire une rose. Les ombres de ses chairs rosées ne sont pas des ombres mais de la possession d'un vilain gris. Tout cela est bien superficiel. Ça manque de corps et de solidité. — Mme Fornier a fait beaucoup mieux.

Brillouins. — Un vieux bonhomme, qui ressemble à Voltaire, et qui a bien le cou un peu beaucoup trop long, apporte des jouets à un enfant endormi dans un berceau. — Tableau de commerce qui amusera le public du dimanche.

Dalbert. — Au-dessus, deux petites pochades, intérieurs de ferme, spirituellement brossées par le directeur des Célestins : un moins, si on lui a pas renouvelé son privilège, montre-t-il qu'il a une autre corde à son arc.

Mme Kœmgen-Varin. — Des fleurs dans un vase et détail. Ce sont je pense des chrysanthèmes et des phlox. Tout cela est si fluide de dessin et si mou de couleur que l'observation est bien permise.

Timmermann. — Corraette marine de commerce avec la vague et le bateau classiques. — Sans aucune espèce d'intérêt.

Raoul Brun. — Une autre marine, froide, sèche ; — c'est, dans une sorte de bras de rivière, une flotille de bateaux, aux voiles lourdes et carrées. — J'ai vu de ce peintre, autrefois, de bien meilleures choses.

Carrier-Belleuse. — Dans une forêt d'un vert-pomme qu'on dirait cherché ainsi à plaisir, des rétameurs — des magnins comme on dit à Lyon — opèrent devant une sorte de hutte au toit triangulaire. Ce qu'il y a de mieux là-dessus, c'est le brillant des casceroles — ce n'est peut être, pas suffisant.

Sain. — Une robe dans le midi. Elle est plus puissante que de couleur et de sincérité.

Dauphin. — Un vaqueur à l'embarcadere. Nous en avons beaucoup, tout le long de ce salon, celui-ci est peint avec assez de finesse. Il y a peut-être dans les maisons du fond quelques notes un peu violentes, mais, en somme, c'est d'une impression assez exacte.

Faupion. — Un enfant qui dort à l'ombre d'un arbre de gerbes, dans un champ de blé, pendant que le chien monte fiévreusement la garde devant son berceau inoccupé. — Tout y est... excepté le soleil, attendu que c'est y est en diable, cette grande toile.

Ihly. — La féron de la patronne, un petit ramoneur, noir comme la cheminée, tient à

la main une brassée de fleurs. Il est bien peint et ses accessoires passés à la suite sont spirituellement traités, — pourquoi faut-il que les fleurs, elles aussi, aient subi l'injure de la fumée de charbon ? On aimerait tant à les voir plus fraîches.

Daron. — Une moissonneuse au champ, le soleil la trappe par derrière et éclaire de jolis reflets sa tête blonde et le fuyant de ses épaules. Mais elle a les jambes courtes et minces. Et puis, ne trouvez-vous pas qu'avec son rateau elle a l'air de danser sur la corde en s'équilibrant avec un balancier ? — Capendant, ce petit tableau est d'un peintre.

Mangier. — Une idylle — nous en trouverons de ces idylles aux champs, prêtes à plein air plus ou moins sincère ! Callé à deux personnages bien dans l'atmosphère ambiante. Je leur reprocherai, aux vêtements, des tons roses qui louchent et semblent saisis — l'oeuvre cependant n'est pas sans mérite.

Franck Bail. — Un vieux sculpteur lit paisiblement au jour de la fenêtre de son atelier. C'est d'une jolie harmonie dans le parti-pris d'une gomme biominieuse. Les accessoires sont traités avec l'habileté qui est la caractéristique de la tribu des Bail. C'est de la peinture adroite, solide et qui plaît à la clientèle.

José Frappa. — Le portrait de M. Delacroix, auquel on est étonné de trouver ces tons vaporeux et cette couleur difforme des épaules. L'an dernier, le portrait de M. Thévenet était en bois, — cette année, M. Frappa continue son cycle par un portrait liège vin. Enfin... on pourra toujours dire qu'il y a du Progrès dans celui-là.

Louis Appian. — On vient de pêcher un gros poisson et, sur le rivage s'assemblent des curieux et des pêcheurs. C'est très papillotant, trop. Cela ressemble plus à de la jolote chromo qu'à de la peinture sérieuse. Dans un paysage ensoleillé à la façon de ceux de M. Appian père, il est fallu plus de modération dans l'expression des éclats d'herbes et d'accessoires. — Tableau fait de chic. Nous verrons tout à l'heure de cet artiste un grand portrait beaucoup plus intéressant.

Tissot. — Une souprière en faïence de Strasbourg (et qui n'est pas en carton blanc, chose rare), un vase en cuivre, des oranges, — bonne nature morte.

Barjon. — Dans le même cadre, quatre études peintes dans la même tonalité un peu violette. Elles sont harmonieuses. Celle du bas, à droite, est particulièrement d'une jolie impression.

Barboud-Koch. — Des roses dans un vase, des pots et des roses dans un vase, aucune relation entre les tons du fond et ceux des fleurs. Aucun sentiment du reflet et de l'harmonie. C'est grand et voilà tout. Que de place perdue !

Lortet. — Un glacier — sans sapins, merci mon Dieu ! — et avec des rochers un peu moins pastillés que d'ordinaire. Serait-ce une conversion ? Il y a bien toujours cette diabolique de montagne beige qui s'obstine à ne pas vouloir reculer, — mais enfin pour du Lortet c'est du bon Lortet.

Ogier. — Portrait d'un vieux monsieur sur fond rouge, — peinture claire et harmonieuse.

Achille Lesbron. — Des pavots léfeuilés, — étranges. — Moins étranges que le vote qui a admis cela et l'a bien placé.

Tapissier. — Une toile qui, au moins par ses dimensions prétend ne pas passer inaperçue. Elle représente un saint personnage — aussi vieux que décharné, — auquel deux hommes — deux Francs du IV<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle, si j'en juge d'après leurs costumes, apportent une jeune fille qui semble bien malade — sans doute, le saint va la guérir. C'est assez bien composé, mais médiocrement dessiné et peint. Ce saint a été regardé à travers le Job de Bonnat. Mais s'il en a les membres ascétiques et les maigres étranges, il ne rappelle point par la facture et la puissance d'effet. Comme ces pieds sont mal dessinés, comme tout cela pêche par tous les coins ! — Enfin si l'auteur est jeune — ce que j'ignore — faut-il au moins encourager chez lui une honorable tentative.

Huvey. — Un petit tableau qui démontre l'abandon, à cause de la prétention de ce monsieur portraituré avec ce piano, ces fleurs, cette palette et cette cigarette à la main (cette année, c'est comme un fait exprès, tous les portraits d'hommes fument la cigarette), — mais qu'on finit par regarder avec intérêt, attendu que tout cela est bien peint, bien dessiné et traité avec une facture spirituelle. — Mais que ce monsieur est donc prétentieux ! — pourvu que ce ne soit pas M. Huvey peint par lui-même.

Malfroy. — Un vaqueur à bord du quel, dans une ville du Midi. Trop de pétillement, trop de soleil, trop de touches invariables ! M. Malfroy pousse l'Appianisme à l'état de crise aiguë.

Guiguet. — Celui-ci n'exagère pas la couleur. Il est l'ennemi de ce qui pousse et s'enroule. Il enveloppe ses produits d'une brume gris violette et il s'acharne à se persuader que c'est ainsi qu'il les voit. Il y a dans ces deux femmes qui courent au bord d'une fenêtre ouverte un sentiment d'intimité qui n'est pas sans charme. C'est fin de ton, — mais, je le répète, c'est va à travers un parti-pris, — et cela, ça même toujours dans un fossé où l'on finit par faire la culbute. Oh est le temps où cet artiste exposait son portrait sincèrement et largement vu et traité.

Bouvier. — Une jeune femme, pas jolies, pas élégante, vêtue d'une robe bleue, taille une étoffe rosée. C'est assez harmonieux et d'une peinture intéressante.

Dussort. — Des capucines, des raisins, des fontaines avec des Amours en pierre, des colombes, des murs de briques, tout un jurait accrochés par le plâtrier d'un faucheur. Il faut croire que le jury était, son pain de mort, forcé de bien placer cette chose-là... Car elle est admirablement placée !

Chaudier. — Très bien placé aussi, celui-là. Ça représente des ouvriers teinturiers dans l'exercice de leurs fonctions. Ce n'est pas mauvais, c'est « rigolo ». Ça aura, le dimanche, un vrai succès auprès des spécialistes... de la teinture. Mais qu'ils sont donc drôles ces petits bonshommes à tondre resplendissante, qui, tous, ont la tête deux fois trop grosse !

Ducrot. — Un joli effet de matin tout argenté par les fumées de la première heure qui sortent des cheminées pour embrumer l'atmosphère. Très vrai et très fin de ton.

Dauvergne. — Un autre paysage avec des bleus quelque peu intéressés — et qui ne vaut pas celui de cette artiste que nous avons vu tout à l'heure.

Carpentier. — Dans l'arrière boutique de l'épicière, autour du poêle rouge, les commères prêtent le café. — Au fond, la boutique avec sa devanture lumineuse — très spirituelle, très dessinée, très bien peint. — Une des jolies bluettes du Salon.

Hodieux. — Un grand tableau, représentant des roses et des campanules, d'un bleu perruquier. — Je ne contenterai de lui appliquer le nom de son auteur.

Chaix. — Un pionnier qui astine ses boutons alignés dans une patience, spirituelle et d'une facture suffisante.

Chardon. — Portrait, sur fond blanc, de quatre têtes de bêtes, alignées à la façon

des bonshommes de Kate Greenaway. Il y a là assez d'inégalité, mais assez de duretés et des incohérences artistiques. — Ce n'est pas cependant du premier venu.

Yperman. — Quel drôle de tableau. Sur un fond d'or, Jésus Christ assis à une table, dine en compagnie de quelques dames immatérielles, vêtues de blanc, coiffées de couronnes de roses — pendant que des anges blancs aussi leur font de la musique instrumentale.

C'est un autre ange qui sert à table. Il apporte un luncheon uniquement composé de pommes et de raisins. Déjà plusieurs de ces comestibles sont exclusivement remplis de deux fruits (il paraît qu'ils ont le monopole de l'orthodoxie), sont devant les convives, dont l'un, la dame de droite, semble stupéfaite de voir tant de fruits, tant de coupes (car chacun à son verre) et l'absence totale de liquide. Une assiette enfantin de dessin. C'est d'une tonalité bleuâtre assez agréable — et comme sujet cela dépasse nos modestes conceptions.

Paganetti. — Un lot de volailles dont les pages ne recouvrent aucune espèce d'anatomie.

Barboud-Koch. — Des rapivoines, aussi peu intéressantes que le tableau déjà vu de cette artiste — au moins tiennent-elles moins de place.

Tissot. — Une course et des raisins. La course est discutée, mais les raisins sont charmants, juteux, fermes, appétissants dans leur peau noire et brillante. — Jolie facture.

V. Bouvier. — Un grand portrait d'enfant qui ne manque pas d'intérêt. Il est bien dessiné, adroitement peint et ce jeune garçon en culotte bleu sombre et en blouse blanche a tout à fait bonne allure.

Laudelle. — Mais au dessous, je revois avec ivresse ce bon M. Laudelle, dont la femme Fellah a changé de coiffure et est devenue une alsacienne tricoteuse pendant à son mur la statue de Jeanne-d'Arc. C'est ainsi qu'on rajoint les vieux types qui ont cessé de plaire. — Il ne manque plus que l'accompagnement de l'Hymne russe.

Bouvet. — Un monsieur... qui fume, naturellement et qui est bien dessiné — mais toujours avec cette couleur poussiéreuse qui est à mon avis, le principal défaut de ce jeune artiste, si bien doué et si maître déjà de son dessin.

Jeanne Guyon. — Une grande femme nue, lourde d'atmosphère et qui a les jambes bien courtes. On dira que c'est un raccourci ; par malheur, il faudrait que le spectateur s'en doute et il ne s'en doute pas. — Il préfère s'en aller plus loin et il entre aussitôt dans la grande salle au levant (côté Rhône).

SALLE AU LEVANT (COTÉ RHONE)

Toujours en commençant par la droite.

Guyon. — Fleur d'hiver, peinture à la mode sans transparence, mais adroite. — Ce n'est pas du premier venu.

Sansonnetti. — Avenir un nom d'oïseau et peindre des tigres de grandeur naturelle — quel paradoxe. C'est probablement pour ne pas exagérer. M. Sansonnetti n'a peint, en réalité, que des tigres de descente de leur.

Noirat. — Un château-fort sur un rocher dans un paysage tout broussaillieux et peint par des procédés un peu barbares, mais arrivant à une grande puissance d'effet. Le ciel est beau dans son désordre, — c'est peut-être de la peinture comme il faut mieux n'en pas faire, — mais c'est de la peinture dont la violence n'exclut pas l'adresse. — Dans tous les cas, c'est fort intéressant à regarder.

Samat. — Un petit tableau bien spirituel, bien dessiné et dans une harmonieuse gamme de tons assombrés. C'est une pauvre guitariste qui porte son instrument sous son tartan vert. — Oh ! le joli poème que le poème de ce tartan !

Cornillac. — Mlle Janssen. Ce portrait, plutôt évocation de l'artiste dans le personnage de Marguerite que la recherche de la personnalité de la femme, est plus puissant de couleur que réussi de dessin ; l'allure rêveuse, le costume blanc sur fond vert, — un fond vert charmant, — tout cela vaut mieux, par exemple, que les attaches des mains. — Nous retrouverons Mlle Cornillac avec un autre portrait.

Jourdan. — Une diligence arrêtée par des moutons léchant. Il y a dans la diligence des bonshommes sortis d'une boîte de bergerie (vingt-neuf sous au bazot) qui sont tout simplement épiques. Ah ! la belle occasion que c'était là, pour le jury, de trouver de la place à un de ces tableaux de mérite qu'il a tant de regret de n'avoir pu placer !

Charpentier. — Dans les choux. Une bonne femme qui s'est sans doute arrêtée de brocarter et qui mange son œuf, assise dans sa brouette. C'est va un peu noir, mais c'est très sincère, très naïvement rendu la femme est bien dessinée, — bon petit tableau.

C. Bellanger. — « Seule » Il y a ce mot écrit sur le cadre. Ça représente une dame en caraco rouge assise au bord d'une mer céleste. C'est de la bien médiocre peinture que nous devons vraisemblablement à l'obligance et au trop plein d'un astucieux marchand de tableaux — heureux s'il pouvait se défaire en province de ce chef-d'oeuvre qui dort en magasin.

Ridet. — Une très jolie impression d'étaup avec des horizons fermés par une colline bleuâtre.

Tollet. — Un autre portrait à encadrements. Celui-là a la tête en sucre. Si encore elle n'était pas si grosse !

Claude. — Une feuille de chou, une souprière de vieux Strasbourg, des abricots et des groseilles. — Voilà pourtant un petit chef-d'oeuvre grossièrement peint comme tout ce que produit ce maître-peintre.

Ageron. — Une tête d'homme avec un grand parti-pris d'ombre, dans le genre de celles que peignait Ribot. Il y a la de jolis rapports de lumière et d'ombre. — C'est d'un artiste.

Malfroy. — Une marine dans les tons gris qui est, enfin, mer supérieure à celle que nous avons déjà vue. Voilà un effet de lumière qui est juste et vrai.

Frappa. — Un bureau de nourrice. — Très spirituel comme tout ce que fait ce peintre, qui n'a que le tort de se contenter beaucoup trop facilement. Il y a de la vie, de l'aisance, de la bonne humeur dans tout ce petit drame domestique. Le docteur (qui par malheur a le bras beaucoup trop court) « essaye » le sein d'une nourrice, tout cela dessinée plus qu'vu, et cependant fort exactement exprimé. Le père, un beau monsieur, est là qui attend. Les autres nourrices se préparent ou se rajustent, les enfants grouillent ; pas tous bien dessinés, mais leurs manons ont de l'esprit pour tout faire pardonner. Le décor est heureux dans sa précision parfois poussée jusqu'à la sécheresse. On peut dire que c'est amusant, comme une jolie gravure de l'illustration. — Toujours est-il que j'aime infiniment mieux ces petites choses-là que la grande peinture de M. Frappa — et surtout que ses portraits.

Fonville. — Un très grand paysage, qui marque un véritable effort de l'artiste. Cela vaillait le mérite d'être exprimé dans de si grands dimensions.

Smith Huld. — Des pêcheurs qui rentrent au port à la nuit. Le crépuscule tombe sur le lac du Nord, pendant qu'une leur rouge s'allume dans les cabans. — Effet familial à cet artiste.

Dufraîn. — Une tête, peinte dans une couleur très sombre, presque noire, — et non sans talent. Assez curieux effet.

Balouzet. — Un torrent qui roule au milieu des sapins sous un ciel d'un bleu intense. — Peut-être est-ce un peu cur. Mais quelle belle intensité dans ces verdures sombres et dans ces bouillonnements écumeux. — Bien jolie impression.

Payan. — Un portrait d'enfant vêtu de violet qui tient un petit chien en laisse et, de l'autre main, un fillet à papillon. Cela ne vaut pas le beau portrait de femme que nous avions admiré l'an dernier. Le fond est aussi un paysage aux tons effacés, mais il n'y a plus là cet intense de sentiment, cette vie qui donnait tant d'attrait à la jeune femme dont je viens encore le visage. Et puis ce petit chien est à mécanique : c'est quand on appuie sur le ventre qu'il doit aboyer. — Peu intéressant.

Fred. Lauth. — Une tête de profil, très harmonieuse, et d'un charmant effet. Ça ne ressemble pas aux blancs nœuds d'Henner et cependant, cela me rappelle certaines puretés vers les tempes, les joues et le cou ; puretés familières à ce maître ! Très joli petit tableau.

Laissez-moi. — Un Cardinal dans un jardin. — Joli costume rouge, mais tête en dentelle et trop en bois. — Tableautin d'ailleurs sans conséquence.

Euler. — Jolie façon de peindre. C'est un bouquet de cerisiers doubles — du blanc et du vert, c'est bien grossé, bien vu par le large côté — et d'une grande harmonie qui n'exclut pas la puissance ! J'aime beaucoup ce petit tableau.

Louis Béraud. — Une vue du Palais des Machines à l'Exposition un peu confus, mais spirituel et précis. Cet artiste expose d'ailleurs à une autre place une deuxième vue du même Palais des Machines. — Peut-être qu'une seule aurait suffi.

Rigoulot. — Une tête de jeune fille assez vivante. — Peinture agréable.

Grirolas. — Un Sentier bordé de chrysanthèmes. D'une facture assez habile, mais de pure convention.

Isenbart. — Un coin de rivière, d'une jolie harmonie et d'une touche large, franche et sûre. — Un des bons paysages du Salon.

Ducaruge. — Des Rochers en plein soleil. — Bonne petite étude peinte avec une véritable maîtrise.

Baner. — Le portrait du peintre par lui-même. — Spirituel et ressemblant. Combien j'aime mieux cette toute petite toile que celle dont je m'occupais tout à l'heure.

Poncet. — Portrait — je pense, — intitulé « A Marguerite ». Eau verte petite, comme ses doigts ondules doivent lui faire bobot ! — mais enfin, on oublie pas que nous avons affaire à l'oeuvre d'un de ces messieurs qui décident sans appel de l'envoi à la cimaise — ou du ruyvi à l'atelier.

Mary Bony. — Portrait sorti — évidemment — de l'atelier Sarrazin. Ils ont tous la même marque de fabrique. Ils sont d'une couleur agréable et montrent que M. Sarrazin a une heureuse influence sur ses élèves. Trop souvent, par malheur ils ne montrent pas autre chose.

G. Lauger. — Encore une idylle. C'est fois dans la pleine lumière et le soleil. Attendez la peinture.

Fantini Latour. — Une danse de nymphes traitée avec le procédé de raiage particulier à cet artiste et qu'on pouvait, l'an dernier, remarquer dans le portrait de Mme Gravier. D'ailleurs, beaucoup de talent, un peu gâté par une malheureuse tonalité sombre et terne.

Yperman. — S'il a exposé un mauvais tableau de sainteté, il nous donne ici un bon portrait d'homme, ce vieux monsieur à barbe blanche est bien peint, bien posé, à remarquer.

Lortet. — Un lac... un vilain lac. Il aurait mieux fait de n'exposer que son autre tableau.

Antoine Guy. — Un homme qui examine des étoffes et des bibelots. C'est de grandeur naturelle, ce serait beaucoup mieux plus petit. On verrait moins que cette peinture est peu solide et que tout cela est bien superficiel.

Ferraccio. — Un lac au soleil couchant dans les tons gris et rouges familiers à cet artiste.

Jacob. — Voir Mlle Bony et ce que je dis de l'atelier Sarrazin.

Couturier. — Assez amusante pochade de maitrot.

Armbruster. — Le portrait de M. Ferrand, chimiste expert. Au moins n'en discutera-t-on pas la ressemblance frappante.

Pleury. — Voilà une jolie petite femme en plein air dans une sorte de verger contre la muraille d'une maison. C'est très élégant dans sa grâce très moderne.

Louis Piot. — Sapprolotte, on la verra de loin cette robe violette ! mais pourquoi cette belle dame a-t-elle le bras courbé si long et le bras étendu si court ? — Pourquoi écarquille-t-elle les yeux ? — C'est peut-être cette couleur violette qui lui fatigue la vue. Il y a cependant là un joli fond harmonieux et fin.

Jung. — Des fleurs hardiment, trop hardiment peintes. Il ne suffit pas d'écraser du blanc sur une toile pour faire des chrysanthèmes. Je ne sais absolument ces tons de cerise pure. C'est du chic et du parti pris — ce n'est pas vu. — Et je persiste à dire à M. Jung qu'il est dans la mauvaise voie.

Moinot. — Tête et buste d'un petit salimbanque tout à fait dans l'ordre d'idées du tableau de Barriot, médaillé jadis. Assez vigoureusement peint.

J. Martin. — Des ceises, un chaudron apportant à ce papillote de rouge vif et de vert la note rouge sombre, avec un vase bleu pour compléter la gamme. Très vigoureux, très élevé, très réussi comme toujours.

Balouzet. — Quatre études dans un cadre, quatre petits chefs-d'oeuvre ; justesse d'impression, bonheur d'exécution. Ce jeune maître devient chaque jour plus sûr de son procédé, — mal vu, d'ailleurs, des paysagistes officiels de la société des peintres lyonnais.

Tendil. — Une pipe et un paquet de tabac. On est bien aimable, au palais de Bellecour de recevoir de telles béatitudes. Ce n'est pas que ce soit gênant, mais ça tient de la place, de la place qui manque tant !

Descotes. — Encore un joli monsieur à cigarette. Point avec toutes les couleurs les plus fines, repassé à la promade et au vernis. — Peinture d'une bonne et estimable.

A. Pezout. — Vache couchée au bord d'un ruisseau qui malheureusement ne fut pas et se redressa verticalement. L'animal est bien, sauf la tétine qui semble détachée du corps. Mais bonne coloration rose de l'ensemble, et bon sentiment de la lourdeur du ruminant pensif.

D'Althem. — Petit coin d'un paysage orienté avec tous les minarets et dômes que comporte le sujet, spirituellement peint par un maître.

Lespinasse. — Un dessous de bois avec des vertes abominables. Notre estimable compatriote s'est, dans cette toile, trompé

du tout au tout. Il en a une autre absolument meilleure.

Mazerau. — Un portrait de jeune homme à barbe en point bien enlevé, peint à larges touches — et sans comparaison aucune avec les médiocres et patients blairbeautés qu'il nous aviedit jusqu'à présent montrés.

Louis Appian. — Un grand portrait de femme qui mérite une attention toute particulière. Il est vraiment fort bien — et surtout très séduisant de couleur et d'allures. La femme, jolie d'ailleurs est bien coiffée de son petit chapeau posé sur la pointe de ses cheveux fous, elle s'habille bien dans son immense bon de plumes, elle est bien posée sur cette chaise que souligne à son haut ce corsage bariolé, accessoires, fond, plantes vertes, tout cela est adroit, plaisant, — c'est la première fois, je l'avoue, que, sans réserve, je dis bravo à une oeuvre de ce jeune peintre. Les mains — pierre de touche — sont spirituellement et très suffisamment dessinées — si M. Appian réussit plusieurs portraits comme celui-là, je lui promets la clientèle de toutes les jolies femmes.

Damoye. — Petit coin de ferme. Agréable.

Marie Gagnin. — Odalisque ! Oh ! Odalisque, que nous veux-tu ? toi aussi tu tiens trop de place.

Lamy. — Beaucoup d'oranges. Même observation que pour la toile précédente.

Bonnet. — Une tête d'homme, peut-être un portrait, peinte avec une palette qui aurait bien besoin d'être nettoyée. Et puis il a l'air d'avoir le nez enflé, ce pauvre monsieur !

Biva. — Roses largement traitées sur un fond malheureusement un peu froid. Mais cela n'empêche pas qu'il y a là un peintre et un vrai.

Girin. — Bon tableau. — En plein air, au bord de la Saône, sous de grands arbres, un Charlatan vend son baume pendant que quelques spectateurs attirés écoutent son boniment. C'est ensoleillé, il y a du mouvement, de l'aisance, c'est spirituel et agréable à voir. — J'y reviendrai en détail, car c'est un des bons tableaux qu'ait exposés M. David Girin.

Laissez-moi. — Des ouvriers se chauffent dans l'atelier : les personnages sont assez bien dessinés, mais la peinture est grise et il n'y a pas l'ombre d'atmosphère entre ces gens-là et le mur du fond, d'une trop sèche facture.

Japy. — Assez agréable fantaisie : Des floraisons jaunes aux bords d'un ruisseau. Agréable, mais très superficiel.

J. de Cool. — Marguerite... à la manière noire. Elle a les bras bien longs — sans doute pour nous montrer, elle aussi, que l'homme descend du singe.

Coquerel. — Des cerises en bois verni, — vernis de première qualité s'appliquant également sur les feuilles et sur les fruits.

Mlle Nauvelles. — Des orchidées et des bégonias aussi roses que de grandeur naturelle dans un coin de serre. Assez confus pour manquer un peu beaucoup d'intérêt. Un dégringeur, comme il y en a tant disoit dernièrement moi : C'est rose, vert... et malpropre.

J. Martin. — Le portrait du père Vernay, votre maître et votre ancêtre à tous, peintres lyonnais qui cherchez la couleur. Voilà fixée, et admirablement, cette toile caractéristique. De ce vieux bonhomme, Martin a extrait la forme et la pensée. C'est Vernay tout entier, — bravo !

Gelibert. — Un âne et des moutons. C'est très respect. Plus laid encore que grand. Si c'est pour respecter cet accrochage qu'on a refusé des toiles de valeur !

Appian. — Brume du matin aux Martigues. Joli tableau animé par un grand bateau à vapeur au mouillage. — Le ciel est un peu louché. Mais tout le reste a les qualités ordinaires du maître peintre lyonnais.

Bonnaud. — Un aquarelliste qui travaille, le personnage est bien, avec son éclairage tout particulier. Mais le fond est manqué. Il ne lui faut pas cependant il n'est pas soleil, il a l'air de faire partie d'un autre tableau.

Bail. — Dans une cave un menuisier rabote. C'est plutôt un prétexte aux accessoires familiers à ce peintre : l'horloge, les armoires, les vases de métal, etc. — avouons tout bas que c'est toujours un peu la même chose.

Paul Flandrin. — Une vallée peinte dans la manière bien connue de ce dessinateur égaré dans la peinture de paysage.

Gagliardini. — Comme d'habitude une pochade qui est en même temps une grisserie de soleil et de lumière.

Charpentier. — Trois enfants de chœur sur les marches d'un autel qu'on ne voit pas. Un peu lourd d'exécution, mais spirituel d'intention. Les trois petits bonshommes sont amusants — et distraits autant qu'il convient — ça n'avait pas besoin d'être si grand et ça aurait fait un joli, très joli tableautin de genre.

Biva. — Une très belle touffe de roses trémières en plein air, — un des meilleurs tableaux du Salon. Solide, juste et franc de ton

ragot, comme sans émotion. J'avoue que j'y suis assez réfractaire.

Thurmer. — Le voici devenu peintre de genre. Il envoie un ravissant petit intérieur de femme — où le soleil entrant en pleine lumière illumine un coin de table où est assis un bonhomme. C'est charmant — et c'est peint avec une franchise !...

Arline. — Après le matin, le soir, avec de grands arbres dépouillés par l'automne et derrière lesquels le couchant s'incendie de feux sauglants. — Encore un bon tableau d'un peintre dont, cette année, l'œuvre est particulièrement intéressante.

PAUL BERTINAY.

(La suite à demain.)

La nécessité de donner le compte rendu de la cour d'assises et les nouvelles de Paris relatives à la crise ministérielle, nous oblige à renvoyer à demain la fin du compte-rendu du Salon.

L'AFFAIRE LAUR-CONSTANS

Paris, 24 février.

L'affaire Laur-Constans a été jugée aujourd'hui par le tribunal correctionnel. On sait que M. Laur demandait 1 fr. de dommages-intérêts.

Après l'audience, M. le substitut Cabat a opposé l'opposition de droit tirée du défaut d'inscription de poursuites.

M. Andrieux, au nom de M. Laur, a soutenu la flagrance du délit connue de tous le monde et relatée dans les procès-verbaux de la Chambre, dispensait le plaignant de toute demande préalable en autorisation de poursuites.

Un incident s'est produit lorsque l'avocat, en parlant de M. Constans, s'est livré à des appréciations peu louangeuses. M. le substitut Cabat, se levant, a rappelé au défenseur son serment qui lui interdisait de rien dire contre les autorités établies.

M. Andrieux (Hilarité).

M. le substitut Cabat a répliqué, puis M. Andrieux a repris à nouveau la parole.

Le tribunal a rendu le jugement suivant : « Le tribunal donne défaut contre le prévenu non comparant.

Sur la recevabilité de la citation, attendu que M. Constans est sénateur, que le Sénat est en session ; attendu qu'aux termes de l'article 14 de la loi du 16 juillet 1875, sur les rapports des pouvoirs publics, aucun membre de l'une ou de l'autre Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ou arrêté en matière correctionnelle ou criminelle qu'avec l'autorisation de la Chambre dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit ; attendu que le demandeur ne justifie pas de s'être pourvu de l'autorisation exigée par cet article ; qu'il soutient vainement qu'il s'agirait d'un flagrant délit ; qu'en effet, aux termes de l'article 41 du code d'instruction criminelle, le flagrant délit est celui qui se commet actuellement ou qui vient de se commettre ou celui dont l'auteur est poursuivi par la classeur publique ; que la citation étant du 20 février, tandis que le délit remonterait au 19 janvier, cette disposition ne saurait être invoquée utilement par M. Laur, ladite citation n'ayant d'ailleurs été précédée d'aucun acte de poursuite exercé à l'époque assez rapprochée du délit pour que celui-ci pût être encore considéré comme flagrant ; que la plainte déposée par M. Laur ne saurait être assimilée à un acte de poursuite ; qu'en cet état, il est sans intérêt au point de vue de la solution de la question soumise au tribunal de rechercher si, même au cas où l'arrestation aurait suivi le délit, l'autorisation de l'assemblée à laquelle appartient le prévenu ne devrait pas être demandée avant le jugement ;

Par ces motifs, déclare l'action non recevable à défaut d'autorisation préalable du Sénat, annule la citation et condamne la partie civile aux dépens. »

Une Affaire d'Espionnage à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 24 février.

Une affaire d'espionnage d'un caractère particulier, vient d'être découverte à Saint-Etienne où elle a provoqué une profonde émotion dans le monde des fabricants.

Il y a quelques jours M. Colombet, un grand fabricant de rubans, recevait de Coventry (Angleterre) une lettre indiquée d'un négociant lui signalant des propositions qualifiées odieuses qu'il avait reçues d'un habitant de Saint-Etienne. Cet individu, très au courant des affaires de la fabrique, offrait de lui vendre tous les produits nouveaux, prêts à être lancés pour la prochaine saison par les rubaniers de Saint-Etienne.

La police se mit aussitôt en quête pour essayer de découvrir l'identité du personnage qui se livrait à de pareilles manœuvres.

On lui fit expédier de Coventry, aux initiales qu'il avait indiquées, une lettre chargée dans laquelle on lui faisait des offres. Au moment où il vint retirer cette lettre, on eût pu établir son identité.

C'est un nommé B..., commissionnaire très connu et relativement estimé sur place.

L'examen sommaire de ses livres a amené la découverte d'une volumineuse correspondance échangée avec des négociants allemands et anglais. On croit que des poursuites seront intentées à B... en vertu de l'article 418 du Code pénal relatif à la livraison des secrets industriels.

LE BANQUET DU 24 FÉVRIER

Hier a eu lieu le banquet donné annuellement par M. le maire de Lyon à l'occasion de l'anniversaire du 24 février.

M. le préfet assistait au repas, avec MM. les secrétaires généraux Gravier et Rosset, et son chef de cabinet M. Guillemot. L'autorité judiciaire était représentée par MM. Fochier et Auzière. L'autorité militaire par le général Reynald de Tissonnière et par le capitaine de Breteville. Le conseil général par son président, M. Nolot. Le conseil d'arrondissement par M. Christophe.

M. le maire était entouré de MM. Rosset, Lavigne, Debolo, adjoints ; Valentin, Penel, Bessières, Deschamps, Thivol, Bruns, etc., conseillers municipaux.

M. Carnot, M. le maire a porté un toast très républicain se concentrant, s'unissant, se coalisant pour le plus grand bien de la patrie.

M. Rivaud, préfet du Rhône, a répondu au maire en buvant au succès des républicains et des prochains élections municipales. M. le maire a obtenu le plus vif succès. Les convives se sont séparés à dix heures et demie.

COUR D'ASSISES DU RHONE

LE ROI DES ESCROCS

Audience du 24 février

L'audience d'hier matin a été consacrée presque exclusivement au réquisitoire de M. le substitut Jacomet. Pour mémoire, nous citerons la lecture des dépositions de deux témoins non présents, MM. Dardel et Fort, dépositions qui ne nous apprennent rien de nouveau.

Zucchi paraît assez affaibli : il a les yeux rouges, il semble qu'il ait passé une mauvaise nuit. Quant à Seneca, il reste immobile comme un terme ; il a le front de plus en plus plissé.

Le Réquisitoire

M. le substitut Jacomet reconnaît d'abord que l'affaire de Zucchi ne méritait pas le bruit qui a été fait autour d'elle. Il n'y a là qu'une série d'escroqueries et de vols commis dans des circonstances ordinaires.

Zucchi appartient à une famille honorable de Pignerol : il a reçu les bienfaits d'une éducation libérale qui font augurer de sa responsabilité. Il a dit qu'il n'avait agi que sous l'influence de complices, or, d'un jugement du tribunal de Rome dont l'organe du ministère public a reçu mardi dernier le compte-rendu, il ressort que Zucchi a commis seul tous les méfaits pour lesquels on le condamne à sept ans et demi de prison. Trois seulement ont été accomplis par ses complices qui ont été condamnés à des peines moindres. Des renseignements recueillis en Italie, il ressort que Zucchi a commencé ses escroqueries lorsqu'il sortait à peine de l'armée.

Quant à Seneca, il a été impossible d'établir son identité, de savoir de quelle famille il fait la honte ; ce détail importé peu. Ce que l'on sait, c'est qu'il y a entre Seneca et Zucchi une unité d'action indéniable. Ils se connaissent depuis plus longtemps qu'ils ne veulent le dire, ils font tous deux partie d'une association internationale de malfaiteurs.

M. Jacomet suit Zucchi au Havre où, pour bien affirmer l'infirmité de Seneca, il le souflette sous prétexte qu'il ne s'est pas assez promptement effacé devant lui pour le laisser passer. Comme sa logeuse s'étonne que le couple d'Espagne ne soit pas déjà venu rendre ses devoirs à un aussi haut personnage ; Zucchi répond qu'il a déjà porté plainte à son gouvernement.

Au Havre, un vol est commis : Zucchi et Seneca disparaissent et vont à Paris, mais la lettre par laquelle la logeuse est avertie de leur départ est datée de Londres, ce qui démontre déjà l'existence d'un complice dans la capitale de l'Angleterre.

M. l'avocat de la République rappelle sur le séjour de Zucchi à Paris le « coup des bijoux » donnés puis extorqués par la terreur de la police à une maîtresse trop naïve.

Après le séjour à Montpellier, M. Jacomet conte l'histoire du tailleur et du bijoutier qui sont ses victimes. L'un, pour 11.000 francs, l'autre, pour 24.000 francs.

Le vol de montres, à Toulon, est imputable à Zucchi et à Seneca : au lendemain de ce vol, les deux malfaiteurs se rendaient à Lyon, mais leur logeuse recevait de Zucchi une lettre timbrée de Monte-Carlo, ce qui prouve l'existence d'un deuxième complice.

Le ministre public s'attache ensuite surtout à démontrer que le vol Poyet a été commis par Zucchi. Il se sert pour cela des témoignages recueillis à l'audience et que nous avons relevés.

Il fait un historique minutieux de l'arrestation à Genève, ne négligeant aucun des détails matériels qui peuvent établir la culpabilité de l'accusé.

La conclusion de M. Jacomet est que Zucchi est le plus coupable, car dans la bande internationale de malfaiteurs à laquelle il appartient, il devait occuper un grade élevé à raison de son intelligence et de son initiative. Seneca a été le ligne complice, l'humble valet de Zucchi.

En conséquence, le ministère public demande au jury de rendre un verdict affirmatif sur toutes les questions et de retenir les circonstances atténuantes.

Le réquisitoire de M. Jacomet a été interrompu à dix heures et demie par une courte suspension d'audience.

Zucchi s'est entretenu pendant quelques instants avec Seneca, lui montrant sa main blessée, sans doute par suite d'un coup qu'il s'est donné.

Le pseudo marquis d'Alba s'est ensuite tourné vers l'auditoire, et s'adressant à deux dames il leur a fait signe avec les doigts qu'il comptait en avoir pour dix ans de réclusion ou de travaux forcés.

Nous ne serions pas complices en ne signalant pas les larmes de Zucchi, larmes répandues sur cette phrase de M. Jacomet : « Vous avez échangé l'épée loyale qui vous avait été donnée par votre patrie, contre une pince-monseigneur dont vous êtes servi pour venir faire à votre façon la guerre dans notre pays. »

L'audience est reprise à 2 heures. Le président donne aux gendarmes l'ordre d'introduire les accusés.

Seneca est impassible. Zucchi, lui, paraît abattu ; son insouciance du matin l'a abandonné, c'est d'un air morne qu'il s'affaisse sur le banc des accusés.

M. Darrigrand donne la parole à la défense.

Plaidoirie de M. Rouche

Le défenseur de Zucchi est en débütant qu'il est temps de faire descendre l'accusé du singulier piédestal où l'ont élevé les journaux et déclare qu'il se propose seulement d'examiner comme une affaire vulgaire, les actes qui sont reprochés à son client.

« Le ministère public, dit-il aux jurés, vous a demandé un verdict sans pitié, sans circonstances atténuantes. Serait-ce justice ? et ne devez-vous pas examiner les circonstances qui ont poussé Zucchi à commettre les méfaits qui on lui reproche ? Ces circonstances, il faut que vous les sachiez ; le vrai passé de l'accusé, il faut que vous le connaissiez, et alors pourrez-vous lui refuser les circonstances atténuantes ? Montaigne aurait dit que ce serait « plus criminel que le crime même. »

L'honorable défenseur retrace alors l'enfance de Zucchi qui, trop précoce, officier à dix-sept ans, a été complètement abandonné à son inexpérience, à ses passions naissantes, à la séduction de sa personne, à laquelle tant de victimes se sont offertes d'elles-mêmes.

Il réclame l'indulgence du jury, il fait remarquer que c'est grâce aux indications de Zucchi que la police a pu retrouver les titres volés à M. Poyet.

La plaidoirie de M. Rouche, quoique très courte, produit une vive impression.

Zucchi, aussitôt qu'il entend prononcer le nom de ses parents, fond en larmes, et ne cesse de sangloter que lorsque son avocat achève sa plaidoirie.

Plaidoirie de M. Poncet

M. Poncet, qui a assumé la tâche difficile de présenter la défense de Zucchi, débute ainsi : « L'examen géographique que M. le président a fait passer, hier, à mon client, dit le défenseur de Seneca, a laissé comprendre que l'accusé n'est peut-être pas de Cuba, »

Pourquoi Seneca a-t-il voulu cacher son identité et le véritable lieu de sa naissance ? Ne peut-on pas croire que c'est parce qu'il n'a pas voulu que la boue qui l'enveloppe pût éclabousser une famille honorable, et ne doit-on pas tenir compte à Seneca de ce bon mouvement ?

En Seneca, dit-il, il faut voir un homme emporté par ce tempérament méridional qui fait les lazzaroni italiens, les don César espagnols, et parfois les Tartarin de France, par cet amour de l'indépendance que le soleil du Midi met à la tête des hommes, par cette existence de bohème, une vie errante et vagabonde à travers le monde où, à chaque étape, il a perdu quelque peu de son sens moral. En même temps qu'il voyait dans les autres son honnêteté native, il conservait une gâllé, une humeur d'enfant, qui sont, en quelque sorte, une preuve d'inconscience.

M. Poncet termine en faisant appel à la miséricorde et à la pitié des jurés.

Il est à remarquer que les plaidoiries des défenseurs laissent absolument de côté les faits et la cause, et ne visent qu'à une chose, obtenir l'indulgence du jury.

M. Darrigrand demande aux accusés s'ils ont quelque chose à ajouter à leur défense.

A la surprise générale, ils répondent par un refus.

Zucchi avait bien l'intention de présenter lui-même sa défense, il avait préparé un long plaidoyer, mais son avocat lui a fait comprendre qu'il indisposerait encore le jury, et il s'est tu.

LE VERDICT

Le jury entre à trois heures dans la salle des délibérations ; il en ressort à quatre heures avec un verdict affirmatif sur les questions relatives aux vols Poyet, Marc, Person, Bernager et Bernard. Les circonstances atténuantes sont refusées aux accusés.

En conséquence, la cour condamne : Zucchi, à dix ans de travaux forcés ; Seneca, à dix années de la même peine.

Les condamnés écoutent sans broncher la lecture de l'arrêt qui les frappe et sont aussitôt emmenés par les gendarmes.

Autour d'un Procès

Il nous a été possible de nous entretenir quelques instants avec Zucchi, après sa condamnation.

Nous transcrivons filèlement ses réponses : — Etiez-vous l'auteur du vol Poyet ? — Non. Je n'ai appris qu'à Genève l'action commise par Seneca. Et si j'ai avoué, c'est devant les larmes de M. Poyet, dont la douleur me faisait froid (sic).

J'ai à peine (il) escroqué un million et demi, mais, je le dis en toute sincérité, je n'ai jamais volé.

Rit votre peine ? — Nous comptons la faire en réclusion, ainsi que nous l'avons demandé, Seneca et moi. Une fois en liberté, nous ferons à nouveau parler de nous.

Ce qui nous console, c'est que la justice ne sait pas tout, elle ne le saura jamais ! L'éléphant escroc qui, à son arrivée à la prison, pensait trouver un détenu libéré, avait écrit un billet pour faire parvenir à sa destination, citée comme témoin dans le procès, et à laquelle, à différentes reprises, au cours de l'audience, Zucchi faisait des gestes de grande amitié.

Nous respectons fidèlement l'orthographe du dernier « poulet » de l'éléphant Zucchi.

Ma chère dame. Votre simplicité m'a été d'un grand confort. — Merci. Je ne vous oublierai jamais. Je vous écrirai souvent. — Ecrivez-moi à l'adresse que je vous ai donné hier.

A vous de cœur, A. ZUCCHI.

Et au d's du petit morceau de papier, l'adresse de la dame en question, qui affectionnait tant le pseudo marquis.

Comment cette lettre nous est-elle tombée dans les mains ? Mystère et... panier à salade !

UN BON GARDIEN

La nuit dernière, à 3 heures, M. Jean-Marie Nicolas, concierge, passage de l'Enfance, à la Croix-Rousse, fut réveillé par les aboiements réitérés du chien de garde.

M. Nicolas se leva et, par la fenêtre de sa chambre, il aperçut le cerbere aux prises avec deux individus auxquels il barrait le passage.

M. Nicolas vint à la rescousse, empoigna au collet un des individus, pendant que le chien se cramponnait à son complice.

Mais, après quelques instants de lutte, M. Nicolas dut lâcher prise, car son adversaire muni d'un instrument tranchant, lui avait littéralement labouré la figure.

Le chien, voyant son maître blessé, lâcha le second malfaiteur, qui disparut aussitôt. Mais celui-ci portait la trace des griffes et des dents du chien. Il doit être fortement contusionné.

Des lambeaux d'étoffe ont été retrouvés sur le théâtre de la lutte.

On croit que les deux individus sont des contrebandiers qui avaient escaladé le cloch pour rentrer en ville des alcools, sans passer par la barrière de l'Estrol, qui se trouve exactement en face, à l'entrée du passage de l'Enfance.

L'abondance des matières nous oblige encore à renvoyer à demain le compte rendu de la séance du Conseil municipal.

Porte fracturée.

M. Gabriel Berlioz, tisseur du Mail, 24, a déclaré que des malfaiteurs avaient tenté, la nuit dernière, de fracturer la porte des magasins de l'association « la Prévoyante » situés aux nos 5 et 7 de ladite rue.

Malgré la force du presson dont ils se servaient, la porte n'a pas cédé, et ils ont dû se retirer bredouilles.

Suicide. — Un jeune homme habitant Lyon, M. D..., verrier à Oullins, a mis fin à ses jours en se tirant deux coups de revolver dans la tête.

Transporté aussitôt à la pharmacie Michel, il a expiré sans avoir repris connaissance.

Le commissaire de police a procédé aux constatations légales.

Le feu. — A midi, un violent feu de cheminée s'est déclaré chez M<sup>me</sup> Madinière, propriétaire, 437, chemin de la Demi-Lune.

Le caporal Vaccio de la 5<sup>e</sup> compagnie de pompiers, aidé d'un voisin, a pu se rendre maître du feu.

En ville, on avait cru à un grave incendie, et la pompe à vapeur avait été envoyée sur les lieux. Zucchi n'est que peu élevé.

— Cours d'Herbouville, 34, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Verral, boulanger.

Les pompiers du poste d'Herbouville en ont été promptement maîtres.

Vol à l'étalage. — M. Baillard, épicier, rue Moncey, 110, a fait arrêter, hier soir, à six heures, une femme de 50 ans, qu'il venait de surprendre volant à l'étalage une provision de savons.

Amenée devant le commissaire de la Part-Dieu, la voleuse n'a pas voulu dire son nom.

Théâtre-Bellecour. — Ce soir, jeudi, réouverture du Théâtre-Bellecour, par les artistes réunis en société.

Le public paraît déjà s'intéresser à l'entreprise des artistes. De nombreuses places sont déjà prises en location et tout fait supposer que ce soir Le Petit Duc sera joué devant une salle comble.

L'opérette de Lecocq sera jouée pour les deux dernières fois au théâtre dimanche, à 1 h. 1/2, et mardi, à l'occasion du Mardi-Gras.

Le bureau de location est ouvert à partir d'aujourd'hui, de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

TRIBUNES DES COMITÉS

Comité central des républicains radicaux du 4<sup>e</sup> arrondissement. — Les délégués des groupes sont convoqués jeudi 25 courant, à 8 h. 1/2 du soir, au café Morand, 9, rue du Jardin des Plantes.

Union des républicains progressistes du 5<sup>e</sup> arrondissement. — Les membres du comité formant la section de Vaise sont convoqués ce soir, jeudi 25 courant, à 8 heures et demie, très précises, au Café de la République, 34, rue de la République.

Comité de concentration républicaine du 3<sup>e</sup> arrondissement. — Les membres du comité ainsi que les élus de l'arrondissement sont invités à la conférence qui sera faite à la Brasserie Compt. par le citoyen Coquet, architecte, le jeudi 25 courant, à huit heures et demie, très précises. Sujet : « La Guilloitière, son passé, son avenir. »

COMMUNICATIONS DIVERSES

Union syndicale des Dames réunies. — Aujourd'hui, jeudi 25 courant, réunion des bureaux, à 8 heures précises du soir, chez la citoyenne Vincent, avenue de Saxe, 85, au premier. Urgence.

Dernière Heure

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 24 février.

Opinions d'hommes politiques

Voici quelques opinions individuelles recueillies dans les couloirs :

M. Clémenceau disait : « J'admets parfaitement qu'on prenne un président du conseil dans le ministère démissionnaire, mais à la condition qu'on fasse table rase et qu'on écarte au moins tous ceux qui se sont compromis dans la question religieuse : MM. de Freycinet, Ribot, Fallières, ajoutez-y M. Constans, si vous voulez, — mais je ne comprendrai jamais qu'on représente à la Chambre un cabinet qu'elle a mis en minorité la veille. »

M. Peytral, dont on connaît l'hostilité personnelle contre M. Rouvier, s'est borné à répondre d'un ton très sec à ceux qui lui demandaient son opinion : « C'est parfait ! »

M. Camille Dreyfus s'est exprimé ainsi : « Ce n'était pas la peine de renverser le cabinet Freycinet ! Je dois, d'ailleurs ajouter que j'étais absent de Paris. »

M. Lockroy a été très ironique, a-t-il dit, est énorme, cette solution était évidemment attendue par la Chambre et par le pays, elle était tellement indignée, que je m'étonne qu'on eût hésité un seul instant. » Puis, quittant ce ton, M. Lockroy a ajouté que l'on ne croyait pas du tout à la viabilité du ministère Rouvier.

M. Bénard croit que le refus de M. Bourgeois sera fatal au cabinet qui, suivant lui, n'en aura pas pour quinze jours.

M. Bérand, nouveau député du Vaucluse, aurait voulu voir quatre ou cinq radicaux dans le ministère ; mais il n'a pas de parti pris : si le cabinet suit une politique vraiment, républicaine il ne la repoussera pas.

qui appartiennent à une nuance plus modérée, veulent également attendre.

MM. Dupuy, Dutemps et Folliet regrettent le départ de M. Bourgeois, mais ils sont persuadés que son absence n'empêchera pas le cabinet de durer.

M. Boudenot regrette également le départ de M. Bourgeois, mais à un point de vue tout à fait particulier. M. Bourgeois s'était spécialisé ; il a opéré d'excellentes réformes, et son maintien au ministère de l'instruction publique lui aurait permis d'achever son œuvre.

Au point de vue politique, M. Boudenot est enchanté de la formation d'un cabinet modéré.

M. Viger pense que, sans M. Bourgeois, le cabinet est incomplet. Il ne croit pas qu'on doive s'abstenir d'aborder les questions de politique pure : « On parle bien de politique aux enfants dans les catéchismes religieux, dit-il, pourquoi n'en parlerait-on pas à la Chambre ? »

M. Trouillot est persuadé qu'une majorité de 300 voix se formera dans le parti républicain, si M. Rouvier suit une politique républicaine, mais si le cabinet veut suivre la politique indiquée par le pape dans son encyclique, il jettera cent républicains dans une opposition irréductible.

Parmi les députés de la droite, M. Le Provost de Launay déclare qu'il faut soutenir le cabinet Rouvier, surtout si M. Bourgeois n'en fait pas partie.

M. Robert Mitchell estime qu'un tel cabinet ne pourrait vivre sans la droite.

M. Paul de Cassagnac, qui déjà ce matin, dans son journal fait ouvertement campagne contre la combinaison Rouvier, déclare : « Le concours de la droite, mais je ne sais pas si M. Rouvier l'obtiendra encore une fois. Il n'y a rien moins de sûr. Il nous a mis une fois de moins, il n'a pas tenu ses engagements vis-à-vis de nous. Une fois, ça passe, mais deux, ce serait trop ! Nous ne sommes pas si bêtes. »

Dépêches Téléphoniques

Paris, 25 février, 2 h. matin.

CONDAMNATION A MORT

La cour d'assises de la Côte-d'Or a condamné à mort le nommé Charton qui, dans la nuit du 31 décembre dernier, avait assassiné, pour les voler, les époux Roy, loueurs de voitures à Dijon. Charton montre le plus grand cynisme.

UN MEURTRIER CONDAMNÉ

La cour d'assises d'Aix a condamné aux travaux forcés à perpétuité le nommé Colonna, palefrenier de la compagnie transatlantique. Colonna, ayant été renvoyé, conçut une grande haine contre son chef Vic, et manifesta plusieurs fois le désir de se venger.

Deux agents de police étant venus l'arrêter, Colonna saisit alors son couteau, en porta plusieurs coups à l'un des gardiens de la paix, puis s'enfuit.

Malgré sa blessure, l'agent se mit à sa poursuite avec son collègue, mais au moment d'être atteint, Colonna porta un violent coup de couteau à l'autre agent qui tomba mort.

PETITE BOURSE DU SOIR

Table with 2 columns: Stock names and prices. Includes items like Russe nouv., Italien, Turc, etc.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, à 8 h. — Le Roi d'Ys. Théâtre des Célestins. — 7 heures 1/2. — La Famille Pont-Biquet. Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 h. — Le Petit Duc. Casino. — Ce soir, Phoëbs-Pinaud, les Moser ; les Fougards ; les frères Dharvier, Chemin, Leduc. Le Réveil des fleurs, grand ballet féerique. Scala. — Care et ses perroquets, les Mars-Larson, Flory-Pamechon ; les Rosières de Las-Croixville, opérette à grand spectacle. Cirque Rancy. — Aujourd'hui à 8 heures, grand représentation variée. Les jeudis, dimanches et fêtes, représentation à 2 heures.

A VENDRE

pour cause de décès, très bon café, situé à Meximieux (Ain). S'adresser à Madame veuve Vuillaume, propriétaire dudit établissement.

HERNIES

M. & M<sup>me</sup> PUY-LAURENT BANDAGISTES-FABRICANTS 1, rue de la Barre au 1<sup>er</sup>, LYON Bandages de précision pour la guérison certaine du plus grand nombre de hernies. Spécialité de Bandages, sans ressorts, pouvant se porter la nuit. LA CEINTURE PUY-LAURENT est d'une utilité incontestable pour dérangements, grossesses et suites de couches. Bas pour varices pouvant se laver.

OUTILLAGE POUR AMATEURS

Fournisseurs pour le Décapage FABRIQUE DE TOURS et SCIÉS-MÉCANIQUES OUTILS DE TOUS GENRES - NOTES D'OUTILS HERCOT, 24, rue de Bravilliers, 16, Paris. Catalogue et notices franco sur demande. Tarif-Album (10 pages, 40 grav.) franco contre 0.60.

Nouveau Système de dentiers et pièces dentaires, laissant le palais libre et par suite évitant l'inflammation des gencives, (prix très modérés). Eau dentifrice Duchesne, calme les névralgies dentaires. — Prix du flacon, 2, 3 et 4 fr. Poudre Magnésienne Duchesne, à base fortifiante, rend les dents blanches et brillantes, indispensable au monde élégant. Prix de la boîte, 2 et 3 fr. Miel prophylactique Duchesne au tanin et au quinquina, contre les affections de la bouche et des gencives. — Prix 3 et 4 fr.

CONSULTATIONS : de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. chez M. Duchesne, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106, Lyon.

